

MAIRIE DE TAYRAC
Le Bourg
12440 Tayrac

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 19/09/2016 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice 11
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation : 18/08/2016

L'an Deux Mil Seize, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, FRAYSSINET Bernard,
COUDERC Chantal, ISSANCHOU Claude, LAGARRIGUE Jean-Claude,
MANDIRAC Nathalie, ROBERT Véronique,

Absents : LOUVET Marthe,
VABRE Annette, qui a donné procuration à MANDIRAC Nathalie

Mme MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

ORDE DU JOUR :

- Délibérations délégués communautaires.....
- Délibération vitraux de l'église
- Photovoltaïque fin des travaux
- Réfection toiture Cuisine Salle des Fêtes
- Questions diverses

Séance ouverte à 20 H 30

***Approbation du dernier Conseil Municipal**

***Délibération sur la Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté issue de l'extension de la Communauté de communes Aveyron Ségala Viaur à la Commune de le Bas Ségala ;**

Le Président de la Communauté de Communes propose de fixer le nombre de sièges à 27 répartis comme suit :

Rieupeyroux : 9
Bas Ségala : 7
La Salvetat Peyralès : 4
La Capelle Bleyes : 2
Prévinquières : 2
Lescure Jaoul : 2
Tayrac : 1

Total : 27

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette répartition.

***Chemin de Linieyroux** : Mr le Maire expose le projet d'élargissement du chemin de Linieyroux, et propose au sujet du point critique un Rendez-Vous avec Mr De Stéfano pour lui faire une proposition.

***Assainissement collectif :**

Lecture par Mr le Maire du courrier de Mr Gaudin au sujet de l'Assainissement Collectif relatif à l'avancement de la procédure.

Suite à cette lecture mise au débat, le Conseil Municipal propose la création d'une Commission de travail ultérieurement.

***Délibération pour les Vitraux de l'Eglise :**

Un Nouveau devis a été proposé par l'Atelier de l'Union-Chatelain qui s'élève à 7000 €. Le Conseil Municipal l'approuve et décide de le financer sur 2 exercices.

***PHOTOVOLTAIQUE :**

Les Travaux sont en cours d'achèvement

***Réfection toiture cuisine Salle des fêtes :**

Des travaux de toiture sont à réaliser en urgence dans cette cuisine.

Mr le maire a fait faire un devis qui se monte à 4311.40 €

***Convention de délégation de Maîtrise d'ouvrage du Bassin Versant du Viaur**

Après lecture de la convention le Conseil Municipal demande plus de renseignements

***Questions diverses**

Site Internet :

Une suppression frauduleuse de données a été détectée sur le site internet de la mairie durant le mois d'août. L'informaticien qui a créé le site nous a fourni les adresses I.P. des ordinateurs qui se sont connectés durant cette période. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de La Savetat Peyralès le 13 septembre 2016.

La suppression frauduleuse de données contenues dans un système automatisé est une infraction grave. La Plainte sera transmise au procureur de la République qui décidera de la suite à lui donner

***Oratoire :**

La mairie peut mettre à disposition pour les enfants de la commune la salle de l'oratoire. Une convention sera rédigée et devra être signée par les parents pour une décharge de responsabilités de la Mairie.

***Place de l'église :**

Projet d'embellissement de la place de l'église

Fin de séance à 23 H 00

Fait à Tayrac, le 20/09/2016

Le Maire

GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre



BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette	LAGARRIGUE Jean-Claude	
		A donné procuration à Mandirac Nathalie		